



N^o 219

Le 18 septembre 1989

OUVERTURE D'UN BUREAU DE L'UNESCO À QUÉBEC

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, a participé aujourd'hui à l'ouverture officielle du bureau de l'UNESCO à Québec.

La création d'un bureau de l'UNESCO à Québec fait suite à un accord conclu entre le Gouvernement du Canada et l'UNESCO, d'une part, et à une entente conclue entre le Gouvernement du Québec et l'UNESCO, d'autre part. M^{me} Landry a déclaré à cette occasion : "Des accords internationaux de cette nature permettent au Canada d'exercer sa pleine souveraineté en harmonie avec les provinces. Celui que nous signerons n'est pas le premier du genre, mais il confirme la possibilité qu'a désormais le Canada de s'intégrer davantage au monde avec l'appui des provinces."

Ce bureau de l'UNESCO aura pour mandat d'informer les médias et le public canadien des nombreux programmes et activités de l'Organisation, et agira en outre en tant que représentant et porte-parole officiel de l'UNESCO au Canada.

A cette occasion, la ministre Landry a renouvelé la confiance du Canada dans l'action de l'UNESCO et la volonté des Canadiens de jouer un rôle important dans les activités variées menées par l'Organisation dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et des communications, activités pour lesquelles le Canada verse une contribution annuelle de cinq millions de dollars. Le Canada appuie les efforts que déploie l'UNESCO pour être le plus efficace possible.

.../2

Minister for
External Relations and
International Development

Ministre des
Relations extérieures et du
développement international

La ministre a souscrit aux vues exprimées par le directeur général de l'UNESCO et le secrétaire général des Nations Unies, selon lesquels l'Organisation a un rôle important à jouer et a un grand avenir. Dans l'allocution qu'elle prononcée à l'ouverture du bureau, la ministre a bien précisé que le Canada entend participer à cet avenir.